Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2026/2027

PROCÈS-VERBAL N°07

Réunion du : Mercredi 14 octobre 2026

Animateur : M. AUVITU.
Présents : Mme GOFFAUX - MM. DRUARD- ELLIBINIAN, LE CAVIL.WODOWSKI
Excusé : M GUILLAUME

UTILISATION DE LA FMI

La Commission rappelle que le club recevant est responsable de la mise à disposition des moyens nécessaires à l'utilisation de la FMI. La Commission souhaite connaître les raisons de l'absence d'utilisation de la FMI.

Décision de la Commission :

Retrait d'un point avec sursis :

- Supporters Lyon.
- Alice Foot.
- ESSEC Collègues.
- Soum Vanves.
- Pitray Olier.
- Brazil Diamonds

Retrait ferme d'un point :

- Nike FC (2° absence).

La Commission demande aux clubs concernés de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de se mettre en conformité avec les obligations relatives à la FMI.

Les clubs concernés peuvent transmettre au Service des Compétitions, par courrier électronique, tout élément justificatif relatif aux difficultés rencontrées.

Ces éléments pourront être examinés selon les procédures réglementaires applicables.

CHAMPIONNAT DU LUNDI SOIR

79526010 – SUPPORTERS DE NICE / SUPPORTERS DE CAEN du 28/09/2026 (Poule A)
La Commission réserve son appréciation sur la régularité de cette rencontre.

CHAMPIONNAT DU SAMEDI MATIN

Phase 2 :

La Commission accepte l'intégration du club CLASSICO VO en phase 2 du Championnat Foot Loisir Samedi Matin.
Et demande au club de faire son engagement.

FOOT A 7

Critérium du Lundi Soir :

Intégration de l'équipe de Telecom Recherche dans la Poule E.

FOOT EN MARCHANT

Dans le cadre du développement des nouvelles pratiques, la Commission Régionale Football Loisir prévoit la mise en place de séances d'initiation au Foot en marchant à compter des vacances scolaires de février 2027.

Cette initiative a pour objectif de faire découvrir une pratique accessible et conviviale, favorisant la participation d'un public élargi.

Les modalités pratiques relatives à l'organisation des séances, à l'encadrement des participants et à la communication seront précisées en concertation avec les différents intervenants.